

Élections professionnelles : Votez CGT !

Des droits à faire respecter ! Des droits nouveaux à gagner



Les agent.es contractuel.les enseignant.es, PSYEN, CPE, AESH, ATSS sont précaires mais pas sans droits. C'est pourquoi la CGT Educ'action se bat avec les personnels pour faire valoir des droits collectifs et individuels.

Les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) sont l'instance paritaire qui représentent les personnels non-titulaires dans les académies. Elle n'est consultée le plus souvent que sur les questions disciplinaires mais la CGT Educ'action agit pour que ses compétences soient élargies, ce qui a déjà commencé à être gagné dans certaines académies.

Par ses élu.es et ses militant.es, l'action syndicale de la CGT Educ'Action auprès des personnels Non-titulaires est réelle et quotidienne, elle vise avant tout à faire valoir des droits collectifs et individuels des collègues précaires

La CGT Educ'Action appelle donc l'ensemble des personnels Non titulaires de l'Éducation nationale à participer aux élections professionnelles de décembre 2018 et à voter pour donner de la force au syndicalisme revendicatif porté par la CGT.

La CGT Educ'action revendique

- La titularisation de toutes et tous, sans condition de concours ni de nationalité comme seule réponse juste à la question de la précarité, et l'arrêt du recours massif aux personnels précaires dans le privé comme dans le public !
- Dans l'immédiat, la garantie de réemploi des non titulaires.
- La création de postes nécessaires pour assurer nos missions et pallier les manques d'effectifs

- **La cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite).**
- **Le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications.**
- **Une formation de qualité et adaptée aux besoins de tou.tes.**